(1985), Les Grandes Heures du Club Alpin Français : Vanoise, Maurienne-Tarentaise, Tome II, 1889-1903, Sirius, pages 169-209.

VI

### LE MASSIF DU RUTOR

ÉTUDE OROGRAPHIQUE

SUR LA CHAINE FRONTIÈRE FRANCO-ITALIENNE
ENTRE L'AIGUILLE DE LA GRANDE-SASSIÈRE
ET LE COL DU PETIT SAINT-BERNARD

(PAR M. H. FERRAND)

ASCENSIONS DE LA POINTE DE SUZZEI (3,230 MET.), DE LA POINTE CENTRALE D'ORMELUNE (3,251 MET.), ET DE LA POINTE OCCIDENTALE DU POINTE D'ARCHEBOC (3,283-3,278 MET.). — PREMIERE ASCENSION DE LA TETE DU RUTOR (3,486 MET.) PAR LE VERSANT FRANÇAIS (COL DE L'AVERNET).

Lorsqu'on remonte la Haute-Tarentaise, en arrivant auprès de Bourg-Saint-Maurice on voit, à un détour de la route, le fond du paysage changer subitement. Il avait été jusque-là formé par les puissantes assises de la Pointe du Clapey, contrefort de Lancebranlette, qui laissaient vaguement deviner la coupure du Petit Saint-Bernard; tout à coup on dirait qu'un nouveau décor se déroule, et ce sont les crêtes allant du Mont Valezan à la Pointe d'Averne qui ferment l'horizon. Plus loin, en approchant de Séez, nous verrons l'arête de la Croix de Foglietta venir continuer la

perspective, et quand, plus loin encore, une nouvelle crête se dessinera à côté d'elle, ce seront les rochers et les glaces de Pierre-Pointe, avant-coureurs du massif de la Grande-Sassière.

Mais nulle part, pas même en passant à Sainte-Foy, on n'a le soupcon du vaste cirque qui s'ouvre au-dessus du Miroir et qui, dans une sorte de repli de la chaîne frontière, recèle l'imposant massif du Rutor flanqué de ses satellites, la Louïe-Blanche, l'Assaly, le Bec de l'Ane, etc. Si, à cette situation défavorable, nous ajoutons ce fait que la carte de l'Etat-major français, en coupant strictement à la frontière son figuré de terrain, ne laisse pas entrevoir l'importance d'un renflement orogénique dont presque tout le développement s'épanouit en Italie, nous aurons sans doute trouvé l'explication de l'indifférence, on pourrait presque dire de la défaveur, dont ces montagnes ont été entourées de la part des alpinistes français. En effet, il n'en est question ni dans les Annuaires du Club Alpin Français, ni dans aucune publication spéciale de langue française, au moins à ma connaissance, si ce n'est comme montagnes italiennes, avec accès par la Thuille de Pré-Saint-Didier ; et même dans le nouveau Guide de Savoie de la collection Joanne, édité en 1891, on n'en trouve que des mentions tout à fait insuffisantes.

L'examen des cartes italiennes, sur lesquelles je suivais la comparaison de la chaîne frontière, avait attiré mon attention sur l'importance de ce massif : j'y avais vu que, si bien sa principale expansion s'étend en dehors de la grande ligne de partage des eaux, il n'en occupe pas moins sur celle-ci une large place, augmentée encore par cette inflexion qu'y forme la frontière ; et, prévoyant que ces vallons étalés en patte d'oie au-dessus du Miroir pourraient recéler quelques parties curieuses à explorer, je les avais signalées à mes collègues à la fin de mon article de l'*Annuaire* de 1890. Je ne sache pas que personne ait profité

de l'invite, et j'allais toujours, glanant le plus de renseignements possible sur ce groupe, quand parut, dans le *Bollettino* du Club Alpin Italien de 1891, la magistrale étude de mon ami G. Bobba qui, poursuivant ses intéressantes explorations du versant italien, venait de publier une monographie complète du Val Grisanche. Les données que j'avais réunies sur l'orographie de ce massif se trouvaient ainsi complétées et coordonnées, et je n'avais plus qu'à aller vérifier sur place quelques points de détail. J'ai dit comment les intempéries m'en avaient empêché en 1891; mais ce devait être naturellement le principal objectif de ma campagne de cette année, et c'est dans ce but que je venais, à la fin de juillet, établir mon quartier général à Bourg-Saint-Maurice, dans le confort de l'excellent hôtel Mayet.

Comme dernière précaution avant l'attaque, je voulus étudier encore une fois la chaîne que j'allais aborder d'un belvédère qui, situé bien en face et à une assez courte distance, me permît d'en prendre une vue d'ensemble et d'en suivre aisément tous les détails à la lorgnette. Je fis choix pour cela de l'Aiguille-Rouge, dont la position presque exactement au point de rencontre du prolongement des arêtes venant de l'Archeboc et de la Louïe-Blanche commandait tout le massif, et dont l'altitude (3,237 mèt.) me paraissait devoir être assez grande pour démasquer tous les contreforts. Je m'y rendis par le vallon de Peisey, Notre-Dame des Vernettes et le col de la Chale, et les circonstances firent que je dus me contenter du panorama du Grand-Col ou col du Mont-Pourri; mais la station était déjà suffisante pour me fournir tous les renseignements dont j'avais besoin, et je fis, en revenant par les chalets de l'Arc, la forêt de Malgovert et Montrigon, une promenade ravissante que je ne saurais trop conseiller aux touristes en quête d'excursions intéressantes et faciles.

#### OROGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE

Mais avant d'entrer dans le détail de mes excursions, il convient d'esquisser un peu ce massif du Rutor qui était le principal objectif de ma campagne.

Et tout d'abord, quel est son vrai nom ? Doit-on écrire Ruitor ou Rutor ? Mon vieil ami, l'abbé Gorret, tient pour la première orthographe, et il fait dériver ce nom du vieux mot valdôtain Ruise, qui signifie glacier<sup>1</sup>. D'autres alpinistes italiens non moins éminents, le professeur Martin Baretti, l'avocat Luigi Vaccarone, etc., écrivent Rutor, et font dériver le mot de Ru Tors, ruisseau tordu. Les deux étymologies peuvent se défendre. La première, en effet, se rapporterait à cet immense bassin glaciaire, de près de 8 kilomètres de largeur sur 9 de longueur, un des plus vastes de l'Italie, qui couronne tout le massif. La seconde viendrait des admirables cascades, et surtout de la principale, que forme l'écoulement de ces glaciers en s'épanchant vers la Thuille. Voici, par un témoin enthousiaste, la description de cette cascade : « Elle a un caractère absolument original. L'énorme masse d'eau tombe à pic contre un rocher placé en travers, l'eau est rejetée en l'air avec une violence inouïe, et décrit une parabole qui doit avoir un développement d'au moins 25 à 30 mètres. » (Armand Gerber, Ascension de l'Aiguille du Ruitor<sup>2</sup>.)

On pourrait donc hésiter.

Deux motifs pourtant me font pencher pour l'orthographe *Rutor*. Le premier, c'est que tous les anciens documents examinés et rapportés par Martin Baretti, dans son étude sur le lac du Rutor<sup>3</sup>, écrivent *Ruthod*, *Rutors*, *Ru Tors*, *Retors*,

Rutorso, Retort et Rutor, et que cette prononciation était tellement habituelle que, dans son premier article sur ce sujet, rédigé en 1868, l'abbé Gorret écrit Rhutor<sup>1</sup>. Le second, c'est le raisonnement si simple exposé par Giovanni Bobba, « que l'étymologie de Ru Tors, ruisseau tordu, au lieu de Ruise, Rouisa ou Rosa, voulant dire glacier, paraît d'autant plus naturelle que les masses glacées du plateau supérieur n'ont pu, dans les temps anciens, occuper sérieusement l'attention des Valdôtains, mais bien plutôt les eaux d'écoulement, causes de tant et de si terribles inondations ». On peut y ajouter que pour nos ancêtres, généralement peu grimpeurs, les eaux étaient plus visibles et plus accessibles que le plateau du glacier. Ils ont dénommé le ruisseau d'après l'aspect frappant de sa cascade, puis le nom s'est étendu à la vallée, et de là au massif tout entier<sup>2</sup>.

Le nom du massif ainsi déterminé, voyons quel est son rôle et son importance orographique.

Dans les parties précédemment publiées de ces études, nous avons donné la composition de la chaîne frontière jusqu'à l'Aiguille de la Grande-Sassière<sup>3</sup>, et il suffira de rappeler ici, dans leur ordre géographique, ces énumérations qui se sont présentées sous ma plume dans l'ordre chronologique un peu capricieux de mes excursions. La section de la chaîne frontière allant du Mont Thabor (3,182 mèt.) au col du Mont-Cenis (2,091-2,084 mèt.<sup>4</sup>), se trouve détaillée dans mon travail intitulé : *Autour de Modane (Annuaire du Club Alpin Français*, année 1891,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Guida illustrata della valle d'Aosta, par RATTI et CASANOVA, p. 345.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Jahrbuch des Schweizer Alpenclub, vol. XI, 1875-1876, pp. 207 et suiv.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Bollettino del Club Alpino Italiano, vol. XIV, n° 41, pp. 43-95.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Bollettino del Club Alpino Italiano, vol. IV, année 1869, n° 14, pp. 1-23: Excursion sur le glacier de Rhutor, le 21 juillet 1868.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> *Ibid.*, vol. XXIV, n° 57, pp. 88-89 (en note): *In Vaiqrisanche*.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Annuaire du Club Alpin Français, année 1889, pp. 19-21 et 45.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Quand deux côtes d'altitude sont reliées par un trait d'union, la première est celle de l'État-major français, la seconde celle de l'État-major italien.

pages 4 à 8). La section suivante, allant du col du Mont-Cenis au col du Collerin (3,238-3,202 mèt.), est exposée dans l'étude intitulée *La Tsanteleina* (*Annuaire du Club Alpin Français*, année 1889, pages 8 et 9). Une troisième partie, allant du col du Collerin au col du Bouquetin (3,300 mèt.), est analysée dans *La Cime d'Oin* (*Annuaire du Club Alpin Français*, année 1888, pages 73 à 80) ; et nous avons, à deux reprises, détaillé la quatrième section, comprise entre le col du Bouquetin et l'Aiguille de la Grande-Sassière (3,756 mèt.), d'abord dans l'article que nous venons de citer, pages 92 et 93, et ensuite dans la monographie *Autour des sources de l'Isère* (*Annuaire du Club Alpin Français*, année 1890, pages 94 à 96).

C'est là, ou plutôt c'est au col de la Goletta (3,063-3,120 mèt.), dont la large dépression se prête très bien à une limitation du massif, que nous allons reprendre la grande dorsale pour la poursuivre maintenant jusqu'au col du Petit Saint-Bernard.

Du col de la Goletta, la chaîne de partage des eaux, faisant un angle droit et se dirigeant nettement à l'Ouest, se relève à la Pointe ou Bec de la Traversière (3,321-3,341 mèt.), puis elle subit une faible dépression en donnant passage à un col rarement fréquenté, à la cote approximative de 3,200 mètres, le col de la Gliairetta<sup>1</sup>, présente un renflement coté 3,321 mètres, se déprime encore à un col de la Sassière, pour reprendre bien vite une marche ascendante par la longue arête escarpée, dite Crête de la Grande-Sassière (3,405 mèt.), qui aboutit à l'Aiguille de la Grande-Sassière (3,756-3,759 mèt.), appelée Gliairetta par la carte italienne. Elle reprend alors la direction du Nord en se maintenant pendant plus de cinq kilomètres à une grande altitude, et nous y trouvons la Petite-Sassière (3,653-3,673 mèt.), une pointe innomée 3,541 mèt., le col du Fond (3,509 mèt.), la

<sup>1</sup> Rivista mensite del Club Alpino Italiano, vol. X, année 1891, n° 8, p. 254.

Pointe des Pattes de Chamois (3,633-3,609 mèt.), une dépression 3,346-3,355 mètres, et la *Becca di Suessa* ou Aiguille du Glacier (3,412-3,421mèt.).

De cette belle pointe, la ligne frontière, après un petit renflement, 3,122-3,116 mètres, tombe au col du Rocher-Blanc, col du Clou, col de Vaudet, col de Suessa ou de Sarrou, à la cote 2,836-2,834 mètres, au Rocher-Blanc ou *Becca di Percia* (3,017-3,019 mèt.), et au col du Lac-Noir (2,869 mèt.). Avec une très faible inflexion à l'Ouest, elle présente les trois pointes de l'Ormelune, la Pointe orientale, Pointe de Suzzei ou du Quart (3,230 mèt.), la Pointe centrale (3,251 mèt.), et la Pointe occidentale ou Pointe d'Archeboc (3,283-3,278 mèt.). Elle revient au Nord avec le col du Mont ou de Grisanche (2,632-2,646 mèt.), le Bec de l'Ane ou Becca du Mont (3,218-3,193 mèt.), le col de la Sassière de Sainte-Foy ou *Passo della Sachere* ou col du Lac (2,872-2,857 mèt.), et la Grande-Becca du Lac (3,409 mèt.).

Après un renflement peu marqué de l'arête (3,359 met.), et le col de la Becca du Lac, une courbe commence à se dessiner vers l'Ouest, et, au Nœud des Vedettes du Rutor, la ligne frontière prend la direction du Nord-Ouest, passe au col de l'Avernet (3,230 mèt. environ), à la Pointe de l'Avernet (3,236 mèt.), au col de Loydon ou col du Grand (3,045 mèt), à la belle pyramide du Grand, Dent d'Assaly ou Pointe de Loydon (3,154-3,148 mèt.), à une coupure difficilement praticable, le col d'Assaly, et arrive à la Pointe du Petit ou Grand-Assaly (3,164-3,174 mèt.), où elle subit une nouvelle inflexion.

Elle prend alors de nouveau la direction de l'Ouest, même un peu Sud-Ouest, rencontre un renflement à la cote exagérée de 2,963, dit la Pointe de Tachuy, passe au col du Petit ou de Tachuy (2,797 mèt.), au Roc-Rouge ou Mont Charve (2,957-2,916 mèt.), au col de la Louïe-Blanche (2,567 mèt.), où elle redevient un peu Ouest-Nord-Ouest, à

une Pointe-Rousse (2,810 mèt.), à un col de Serre ou de Truche ou de Planpizet (2,681 mèt.), aux diverses pointes de la Louïe-Blanche (2,907-2,901, 2,951, 2,928 mèt.), au col du Grand-Glacier (2,806 mèt.), puis au Mont Valezan (2,879-2,892 mèt.), pour aboutir au col du Petit Saint-Bernard (2,157-2,153 mèt).

Dans ce trajet mouvementé, la chaîne dorsale se divise en un certain nombre de massifs et projette des contreforts intéressants.

Le premier massif, très nettement isolé par son allure et son altitude spéciales, est celui de la Grande-Sassière, allant du col de la Goletta au col du Rocher-Blanc. Nous savons déjà que de son premier pic, le Bec de la Traversière, il détache en Italie une longue et importante chaîne, qui le cède à peine en hauteur à la dorsale elle-même, et qui sépare le Val de Rhêmes du Val Grisanche (Bassac-Sud, 3,461 mèt., — Traversière, 3,495 mèt., — Bassac-Nord, 3,387 mèt., — Becca dell' Invergnan, 3,608 mèt., — Becca di Tos, 3,302 mèt., etc.). — L'Aiguille de la Grande-Sassière projette en France, en plein Ouest, un chaînon qui court jusqu'au renflement coté 3,278 mètres, où il se divise, une branche au Sud continuant le chemin ordinaire d'ascension par le Pic 2,963 mètres et venant mourir aux chalets des Sales, l'autre au Nord-Ouest aboutissant au Signal de la Davie (3,162 mèt.), et à son éperon le Rocher-Blanc (2,920 mèt.), pour venir former la rive gauche du Nant-Cruet, et se terminer vers le hameau du Bioley. — La Pointe des Pattes de Chamois (3,632-3,609 mèt.) est ensuite le point de suture des Rochers de Pierre-Pointe qui, par une longue arête où se trouvent les signaux 3,430 mèt., 3,286 mèt., 3,149 mèt. et 2,673 mèt., sépare le vallon du Nant-Cruet de celui du Plan.

Un massif de si fière altitude ne saurait manquer de

<sup>1</sup> Annuaire du Club Alpin Français, année 1889, p. 28 : La Tsanteleina ; année 1890, p. 95 : Autour des sources de l'Isère.

recéler de nombreux glaciers. Sur le versant italien, le glacier principal qui occupe l'origine du Val Grisanche, et tapisse le revers du Bec de la Traversière et des crêtes de la Sassière, porte le nom de glacier de la Gliairetta, et aux flancs de la haute chaîne se trouvent des glaciers suspendus qui portent les noms de glacier de la Sassière, glacier de Traversa, glacier de Tavella, glacier des Pattes de Chamois, glacier de Vuert, et glacier de Suessa. Tous ces glaciers s'écoulent dans la Doire de Valgrisanche. — Sur le versant français nous trouvons, aux flancs de la Davie et des deux Sassières, le glacier de la Sassière, et au-dessous de lui le glacier du Fond, formant tous deux le torrent du Nant-Cruet. Au Nord de l'arête de Pierre-Pointe, un glacier suspendu s'étale entre la Pointe des Pattes de Chamois et la Becca di Suessa, qui peut être appelé glacier de Pierre-Pointe : il domine, par un ressaut très accentué, le glacier de Plan-Champ, et tous deux s'écoulent dans le vallon du Plan, pour venir y contribuer à la formation du ruisseau des Clous.

Il pourrait paraître ridicule d'élever au rang de massif la simple arête du Rocher-Blanc ou *Becca di Peccia* (3,017-3,019 mèt.), comprise entre le col du Rocher-Blanc, du Clou, de Vaudet ou de Suessa (2,836-2,834 mèt.), au Sud, et le col du Lac-Noir (2,869 mèt.), au Nord, alors surtout que les vallons découlant de ces deux dépressions se rejoignent et se confondent rapidement, tant sur le versant oriental que sur le versant occidental. Il me semble cependant impossible, tant à raison de son allure physique que de sa constitution géologique, de la rattacher à l'un ou à l'autre des deux massifs qui l'avoisinent.

Le massif de l'Ormelune, compris entre le col du Lac-Noir au Sud et le fameux col du Mont (2,632-2,646 mèt.) au Nord, est petit, mais très indépendant. Nous avons vu qu'il présente sur l'arête de partage des eaux quatre renflements, à la vérité peu distincts les uns des autres, et qu'aucun col ne sépare : la pointe orientale, ou Pointe de Suzzei ou du Quart (3,230 mèt.), la Pointe centrale (3,251 mèt.), la Pointe occidentale ou Pointe d'Archeboc (3.283-3,278 mèt.) et une Pointe (3,106 mèt.). La Pointe de Suzzei projette en Italie un court chaînon qui, arrivé à la Punta Maurin (3,041 mèt.), s'épanouit en une conque renfermant le petit glacier de Maurin. Sur le versant français, le point culminant, la Pointe d'Archeboc, détache une arête longue et très accusée, qui subit d'abord une forte dépression au large col du lac Verdet, occupé par le plateau du glacier d'Archeboc, puis se relève à la Pointe aiguë du lac Verdet (3,004 mèt.), arrive à la Pointe de Foglietta<sup>1</sup> (2,818 mèt.), et se termine à la Pointe 2,656 mètres au-dessus de la Thuille de Sainte-Foy. Ce massif porte sur le versant oriental les beaux glaciers de Suzzei et d'Ormelune, qui s'écoulent dans le torrent de la Grande-Alpe, affluent de la Doire de Valgrisanche, et sur le versant français le glacier d'Archeboc, beaucoup plus développé que ne le représente la carte de l'État-major, et qui se déverse dans le ruisseau des Clous par l'intermédiaire des lacs Brulet et Verdet. Le lac Noir, plus au Sud, n'a pas de relations apparentes avec ces glaciers, et forme un petit affluent des Clous, nommé le Nant-Pisse, sans doute à cause de sa belle cascade.

Mais le massif le plus important de toute cette partie de la chaîne des Alpes, au point de vue orographique, est sans contredit le massif du Rutor, que nous trouvons circonscrit sur la ligne de partage des eaux par le col du Mont au Sud, et le col de la Louïe-Blanche (2,567 mèt.) au Nord-Ouest. Sur l'arête dorsale, il présente le beau dôme du Bec de l'Ane ou Grande-Becca du Mont (3,218-3,193 mèt.), dominant par de grands escarpements le col du Mont et le versant

\_



Le massif du Rutor, vu du col du Mont-Pourri, dessin de Taylor, d'après une photographie de M.H. Ferrand.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Et non « de *la* Foglietta », comme l'écrivent plusieurs cartes, Foglietta étant le nom d'un habitant de Sainte-Foy qui a fait sceller une croix sur cette cime.

italien, le col de la Sassière de Sainte-Foy, ou Passo della Sachère (2,872-2,857 mèt.), la Grande-Becca du Lac (3,395, 3,409 et 3,359 mèt.), semblable à un soc de glaces, une dépression à peine sensible dite col de la Becca du Lac, un renflement peu accusé, le Nœud des Vedettes (3,260 mèt.), le col de l'Avernet (3,230 mèt. environ), une tête neigeuse, la Pointe de l'Avernet (3,236 mèt.), une profonde coupure, dite col de Loydon (3,045 mèt.), et dont une variante est appelée col du Grand dans le vallon de la Sassière, la belle pyramide du Grand, Dent d'Assaly ou Pointe de Loydon (3,154-3,148 mèt.), une brèche, dite col d'Assaly, une autre pyramide plus massive, dite Pointe du Petit ou Grand-Assaly (3,164-3,174 mèt.), et son contrefort, la Pointe de Tachuy (2,963 mèt. ?), la grande coupure du col du Petit ou de Tachuy (2,797 mèt.), et les renflements du Roc-Rouge ou Mont Charve (2,957-2,916 mèt. et 2,806 mèt.).

Le Bec de l'Ane projette à l'Ouest un chaînon, dit les Arêtes de Montseiti, qui sépare le vallon de la Motte du vallon de la Sassière de Sainte-Foy, et vient finir en face du hameau du Mayen. La Pointe 3,395 mètres se prolonge en France par une arête escarpée qui sépare le vallon de la Sassière du vallon de l'Avernet. Le sommet (3,409 mèt.) de la Becca du Lac est le point de suture d'une chaîne très importante qui, en ce point où la ligne de partage des eaux subit une brusque inflexion à angle droit, continue presque directement le plissement orogénique principal. Elle passe par une dépression glacée presque insensible, le col de Saint-Grat, pour arriver au point culminant du massif, la Testa del Rutor (3,486 mèt.) ; de là, elle se continue par le col du Rutor (3,350 mèt. environ), le Château-Blanc (3,369 mèt.), le col du Château-Blanc (3,150 mèt. environ), la Doravidi-Sud (3,449 mèt.), le col Doravidi, la Doravidi-Nord (3,304 mèt.), le col de Planaval ou Bassa del Rutor (2,996 mèt.), la Becca Nera (3,211 mèt.), la Becca Bianca

(3,240 mèt.), avec son contrefort les Envergneures (3,051 et 3,017 mèt.), et s'épanouit au Mont Paramont (3,309 mèt.) où elle se divise en deux branches, l'une orientale venant par la *Tour del Tighet* et la Tour-Ronde finir à Liverogne dans le val d'Aoste, tandis que la branche occidentale, portant le Mont Colmet (3,024 mèt.), descend graduellement jusqu'à Pré-Saint-Didier. De la Tête du Rutor se détachent deux contreforts, l'un qui vient au Sud par les pointes de l'*Arp Vecchia* (2,963 mèt.) et du Mont Pela (2,524 mèt.), limitant à l'Est le vallon de Saint-Grat, l'autre qui se projette au Nord-Est par la Becca de l'Auille (2,679 mèt.) soutenant le grand glacier du Morion ; et la Pointe du Château-Blanc projette aussi un éperon parallèle arrivant à la *Becca di Ceres* (2,485 mèt.) et à la Pointe d'Orfeuille, encadrant le glacier de Château-Blanc.

Le renflement 3,260 mètres donne naissance au Nord à un court chaînon remarquable par deux pics aigus dont le plus élevé est coté 3,332 mètres, appelés naguère les Flambeaux, et maintenant les Vedettes du Rutor, qui, sur sa courte étendue, sépare en deux portions presque égales, mais de niveaux différents, l'immense glacier du Rutor.

La tête neigeuse 3,236 mètres, qu'il convient d'appeler Pointe de l'Avernet, projette en France une arête escarpée qui sépare le vallon de l'Avernet du vallon du Grand, et se termine au-dessus des chalets de la Sassière. Le Grand-Assaly (3,164-3,174 mèt.), appelé dans le vallon de la Sassière Pointe du Petit, a en Italie une série de contreforts étalés vers le Nord, qui limitent l'expansion du glacier du Rutor, et viennent expirer auprès du lac et des cascades du Rutor. Enfin le Roc-Rouge, ou plutôt le renflement voisin coté 2,806 mètres, détache au Sud, en France, un court éperon qui porte le Roc-Noir (2,816-2,702 mèt.) et sépare le vallon de la Sassière du vallon de la Louïe-Blanche.

Ce massif considérable n'est, au point de vue hydrographique, que le support ou le bassin de réception de l'immense glacier du Rutor qui en occupe tout le plateau supérieur, entre la ligne de partage des eaux et la chaîne du Château-Blanc et des Doravidi. Cette nappe glaciaire, qui a plus de 15 kilomètres carrés de superficie, forme le curieux lac morainique du Rutor, les cascades Rutorines, et s'écoule par le torrent Rutor, un des affluents de la Doire de Verney, ou ruisseau de la Thuille. Sur le versant français, on ne distingue que le glacier de l'Avernet, épanchement du glacier supérieur entre la Becca du Lac et la Pointe de l'Avernet, et le glacier de Loydon, autre épanchement entre la Pointe de l'Avernet et la Pointe de Loydon ou Pointe du Grand. Au Midi, un autre épanchement, qui se glisse entre la Becca du Lac et la *Testa del Rutor*, pourrait être appelé glacier de Saint-Grat, mais ce sont bien réellement des parties du grand glacier du Rutor. Sur le versant oriental, au contraire, se trouvent deux glaciers indépendants : le glacier du Morion entre la Becca de l'Auille et la Becca di Ceres, se déversant au hameau de Ceres, en Val-Grisanche, et le glacier du Château-Blanc, entre la Pointe d'Orfeuille et la Becca Bianca, se déversant par Planaval.

Le dernier massif de cette chaîne est le massif de la Louïe-Blanche, compris entre le col de la Louïe-Blanche et le col du Petit Saint-Bernard. Il se compose d'une série de crêtes séparées par des dépressions peu accentuées et toutes accessibles, et il est assez mal figuré sur la carte française qui n'y reproduit pas les vraies inflexions de la ligne frontière. Sur la ligne de partage des eaux, en s'élevant du col il présente une première pointe cotée 2,810 mètres, et dénommée Pointe-Rousse par la carte italienne ; la ligne frontière, se dirigeant un moment au Nord, descend à un col largement ouvert, appelé par les gens du pays col de Planpizet, et par l'État-major français col de Serre ou de Truche, et remonte à la première des crêtes de la Louïe-Blanche où elle reprend la direction de l'Ouest en comptant successivement cinq pointes variant entre 2,901 et 2,951

mètres d'altitude ; puis une dépression profonde, appelée col du Grand-Glacier (2,806 mèt.), précède le Mont Valezan (2,879-2,892 mèt.), d'où elle descend directement à travers les rocailles et les prés à la route du Petit Saint-Bernard.

Ce développement est très restreint, et ce massif, qui n'est guère qu'une annexe du puissant massif du Rutor, n'a d'importance que par ses contreforts. En effet, la Pointe-Rousse détache au Sud un chaînon très accusé qui se termine au-dessus du hameau du Mayen par la Pointe d'Averne (2,559 mèt.), dont un épaulement dominant le hameau du Miroir avait occasionné le fameux éboulement de 1877. Ce chaînon se dédouble pendant une partie de son parcours pour former le petit vallon du lac du Retor (encore un « ru tors », probablement), transformé en lac du Retour par la carte de l'État-major français. La première Pointe de la Louïe-Blanche (2,907-2,901 mèt.) se prolonge au Nord par le Freduaz (2,855 mèt.) et le Mont Thuiletta (2,551 mèt.). Enfin le Mont Valezan projette au Nord, en Italie, un chaînon qui porte le Mont Belvédère (2,642 met.), très fréquenté par les visiteurs de l'hospice du Petit Saint-Bernard, le col de Fourcla (2,479 mèt.), le Mont Chaz-Dura (2,579 mèt.), et vient se terminer près de la Thuille, et au Sud un chaînon moins important où se trouve le col de Traversette (2,409 mèt.).

Il n'y a qu'un tout petit glacier sur le versant Nord, compris entre les crêtes de la Louïe-Blanche et le Freduaz, et ses écoulements assez faibles tombent au Nord dans la combe des Ponteilles, affluent du vallon du Rutor, et au Sud forment le torrent des Moulins.

# DE BOURG-SAINT-MAURICE AUX CHALETS DU PLAN ASCENSION DES CRETES DE L'ORMELUNE (3,250 ET 3,251 MET.) ET DE LA POINTE D'ARCHEBOC (3,283-3,278 MET.)

Malgré le beau travail de Bobba, et les panoramas de ces montagnes que j'avais relevés de divers points, et tout récemment encore du Grand-Col, toute cette orographie n'était pas encore aussi claire pour moi que dans l'exposé que je viens de faire, lorsque le 5 août, au matin, je roulais sur la bonne route de Sainte-Foy, emporté au grand trot par un cheval de Mayet.

Cette année, des circonstances imprévues m'avaient privé de l'assistance de mon guide-chef ordinaire, Christophe Roderon, et je n'avais amené avec moi que son frère Pierre, notre compagnon des deux dernières campagnes. Je me proposais donc de chercher un second guide à Sainte-Foy. Là, l'hôtelier Gacon m'indiqua deux chasseurs de chamois, Chenal et Pierre Bal, tout en me disant que je les trouverais seulement aux granges du Plan, où ils devaient être à couper le foin.

Je retins un muletier, Borel, pour y transporter mon bagage et les provisions, et, quittant Sainte-Foy à 3 heures de l'après-midi, je me rendis au Plan par un fort joli chemin forestier qui commence à la Thuille de Sainte-Foy, en passant par les hameaux de Bon-Conseil, de l'Échaillon et du Monal. Arrivé à 7 heures aux chalets du Plan (2,210 mèt. d'alt.), j'y trouvai en effet Chenal et Pierre Bal, et il fut bientôt convenu que Chenal m'accompagnerait le lendemain à l'Archeboc, très facile, tandis que Bal descendrait à Sainte-Foy, s'équiperait et viendrait nous attendre aux chalets de la Sassière, le point de départ le plus favorable pour l'ensemble du massif.

Le samedi 6 août, nous sommes sur pied à 4 heures du matin. Le mulet de Borel va emporter nos bagages inutiles pour les monter à la Sassière avec de nouvelles provisions, et nous ne gardons pour la journée que l'appareil photographique, les vivres nécessaires et la corde. Le baromètre marque 582 millim., soit à son échelle orométrique 2,240 mètres, ce qui fait un excès de 30 mètres environ.

A 5 heures, nous quittons les granges, et, le Plan bientôt traversé, nous montons à travers les prairies au chalet de la Balme, que nous atteignons à 5 h. 20 min. C'est là que se séparent les deux chemins du col de Vaudet et du col du Lac-Noir. Chenal ne voudrait prendre ni l'un ni l'autre et il me presse de remonter à gauche (au Nord-Est) une combe gazonnée qui descend du lac Verdet, et qui serait un accès commode et direct à la Pointe d'Archeboc. Cela est bon à retenir pour ceux qui ne veulent que faire l'ascension; mais comme je tiens à explorer toute la montagne, quoique mon chasseur prétende que j'allonge mon trajet de deux heures au moins, je remonte le Nant-Pisse, et prends la direction du col du Lac-Noir.

A mesure que nous nous élevons, sur notre gauche se dessine, de plus en plus aiguë, une fine pointe de l'arête, la Pointe du lac Verdet, cotée 3,004 mètres par l'État-major, et dont les derniers mètres ne seraient sans doute pas faciles à gravir. Sur une tête de gazon qui domine de belles cascades du Nant-Pisse, j'emploie vingt minutes à prendre une vue du massif du Mont-Pourri, brillamment illuminé par le soleil levant, et nous arrivons à 6 h. 40 min. sur les bords du lac Noir, nappe d'eau sombre et tranquille entre la fin des prairies et le commencement des éboulis (B = 553<sup>mm</sup>,5; 2,615 mèt. environ). Le sentier que nous avons pu suivre jusque-là cesse, recouvert par les fréquents éboulements qui se détachent à droite du chaînon ruiné du Rocher-Blanc. Cette longue arête, mince et escarpée, justifie bien tous ses noms; elle est composée d'un calcaire saccharoïde qui m'a paru appartenir à l'étage du trias, et tout à fait analogue à

des bancs que nous avons traversés hier en venant de l'Échaillon au Monal. Au milieu des gneiss noirâtres qui l'entourent, elle est donc bien le Rocher « Blanc » et comme, d'autre part, elle présente plusieurs trous au sommet de sa dentelure, elle est encore bien la *Becca di Percia* des Italiens. Pendant que nous nous élevons lentement dans une sorte de gorge, la vue est absolument nulle ; mais, à 7 h. 20 min., nous débouchons sur l'arête du col du Lac-Noir, et alors un panorama déjà remarquable s'étale sous nos regards (B = 535<sup>mm</sup>,5, à l'échelle orométrique 2,915 mèt., et avec la correction 2,885 mèt. ; l'État-major italien donne 2,869 mèt.).

Quand je dis que nous jouissons d'un panorama remarquable, je m'avance un peu trop ; nous en jouirions, sans les brouillards qui se traînent dans les vallées, montent à l'assaut des pics, y sont fondus par le soleil, mais reviennent toujours avec une menaçante obstination.

A l'Ouest, la chaîne du Mont-Pourri commence à s'embrumer. Au Nord, droit au-dessus de nous, se dresse la première des crêtes de l'Ormelune, la Pointe de Suzzei, dont nous apercevons le cairn, et dont nous séparent seulement de faciles pentes d'éboulis et de rocailles. Une arête douce, entrecoupée de neiges, la rattache au Nord-Est à une autre pointe rocailleuse et plus basse, dans laquelle nous reconnaissons sans peine la Punta Maurin de la carte italienne, et qui nous cache tout à l'horizon. A l'Est, nous dominons le Val Grisanche, et, à travers les brouillards errants, nous distinguons la Grande-Becca de l'Invergnan (3,608 mèt.), puis la suite des Monts Bassac ; au Sud-Est, au-dessus des magnifiques séracs du glacier de la Gliairetta, par dessus le Bec de la Traversière, se dresse l'étincelante Tsanteleina (3,606 mèt.), dont la face Nord toute glacée brille comme un diamant sous les rayons du soleil. En plein Sud enfin, la Becca di Suessa ou Aiguille du Glacier (3,412-3,421 mèt.) domine de ses neiges les pentes

rocheuses du ressaut 3,116, et la crête du Rocher-Blanc (3,019 mèt.), laissant à peine apercevoir quelques-uns des contreforts les plus marqués de la chaîne des Sassières.

J'attends longtemps pour pouvoir prendre, vaille que vaille, une photographie contrariée par les vapeurs, et nous ne reprenons la marche qu'à 8 h. 15 minutes.

Au lieu de monter directement, au grand étonnement de Chenal, qui ne comprend pas pourquoi j'allonge toujours mon trajet, je prends la direction de la *Punta Maurin*. Comme je m'y attendais, quand on arrive à l'arête, la vue plonge brusquement dans le vallon de la Grand'Alpe, et en même temps se dresse en face de nous l'imposant massif du Rutor : les brouillards tourbillonnaient à nos pieds, et nous cachaient à peu près complètement le glacier de Suzzei et les larges crevasses du grand glacier d'Ormelune.

En remontant doucement l'arête, nous arrivons, à 9 h. 15 min., au signal de la Pointe de Suzzei ou Pointe orientale d'Ormelune ( $B=512^{mm},5$ ; à l'échelle orométrique 3,260 mét., et avec la correction 3,230, juste la cote de l'Étatmajor italien).

Voyant que les brouillards s'épaississent de plus en plus, je me hâte de prendre une vue du massif du Rutor, du lac de Saint-Grat, et des pentes que je compte escalader le surlendemain ; mais les vapeurs m'empêchent d'en reconnaître l'accès par le col de la Sassière ou celui du Mont. Assis contre la pyramide, nous déjeunons pour voir venir ; mais ce qui vient, c'est le brouillard compact. Après une heure et demie d'attente, nous repartons en suivant l'arête qui, après un pas de rochers, ne présente aucune difficulté. En une demi-heure, à 11 h. 15 min., nous sommes sur la Pointe centrale (3,251 mèt.), et en une demi-heure encore, à 11 h. 45 min., nous arrivons sur le point culminant, Pointe occidentale d'Ormelune, ou Pointe d'Archeboc (3,283-3,278 mèt.). Le baromètre marque 509 mill., ce qui donne à son échelle 3,318 mèt., et avec la

correction 3.285 mètres.

Le plus haut point étant complètement en neige, orné même d'une assez belle corniche surplombante sur le glacier d'Ormelune, la pyramide est construite 5 à 6 mètres plus bas, sur une arête rocheuse. Nous nous y installons, toujours dans l'espérance que le soleil dissipera les vapeurs, et, pour passer le temps, nous cherchons les cartes de nos devanciers. Nous en trouvons deux : d'abord celle de mon ami W. A. B. Coolidge, monté le 3 septembre 1886, de Fornet (Val Grisanche), par la Grand'Alpe, le glacier d'Ormelune et l'arête Nord ; puis celle du lieutenant Alberto Ferri et du sergent Ungoro, montés le 30 juillet, sans date d'année, par l'arête du col du Mont.

Ainsi l'arête du col du Mont, par laquelle je voulais effectuer ma descente, est bien réellement praticable, mais Chenal se souvient qu'il y a un mauvais passage, et dans ce brouillard opaque il craint de nous mettre dans l'embarras; il me propose donc une autre descente, et comme cela importe peu, dès l'instant qu'on n'y voit rien, j'accepte. A 1 heure, nous nous mettons en marche.

La calotte du Pic d'Archeboc est inclinée en pente assez douce vers le Sud, mais elle se termine, au Nord et à l'Est, par des escarpements, et un banc de cet escarpement revient même vers l'Ouest, de sorte qu'en le côtoyant nous descendons dans la direction du lac Verdet, où mon guide voulait me faire monter ce matin. Une fente ou cheminée dans cet escarpement nous permet bientôt de le descendre à droite, dans la direction de l'Ouest, et par une pente neigeuse rapidement dévalée nous arrivons sur le plateau parfaitement uni du grand glacier que notre guide appelle glacier d'Archeboc, et la carte de l'État-major glacier d'Argentière. Là, nous faisons un angle à droite, et nous prenons directement au Nord : dans cette blancheur universelle qui nous entoure, on distingue à peine l'air du sol, et, privé de tout point de repère, je ne sais pas où nous

allons. Cependant une pente commence à se dessiner devant nous, des masses noires se distinguent dans la brume, et nous prenons pied sur quelques rochers. Chenal part en reconnaissance, puis il revient bientôt radieux : il ne s'est pas trompé d'un pouce, et nous sommes bien sur la descente. En effet, en quelques pas, le bourrelet de moraines s'accentue, et subitement nous sortons du brouillard : nous voyons sous nos pieds le vallon de la Motte, à notre droite le col du Mont, et devant nous une sorte d'arête de moraines, qui, bien que fort rapide, nous ouvre vers le bas une voie très praticable. A droite, le rocher serait peut-être impossible, à gauche un épanchement du glacier offre de vertigineuses pentes de glace découverte, et coupées de magnifiques séracs : nous sommes bien au passage, et il n'y en aurait guère un autre possible que tout à fait à gauche, de l'autre côté de l'épanchement du glacier, à peu près directement sous la Pointe 3,004 mètres, dont la crête aiguë est découverte par le brouillard. Notre passage est, du reste, assez bien marqué sur la carte de l'État-major français par un éperon en relief, qui, prenant au-dessus des lettres Gl du nom « glacier de l'Argentière », s'avance entre les chalets des Chavonnes et de la Motte. Quant au glacier lui-même, il est mal figuré, étant bien plus grand et plus allongé dans le sens du Nord au Sud.

Sur cette forte pente, la descente fut rapide : à 2 h. 15 min. nous étions au bas des moraines, sur une sorte de terrasse de gazon, à l'altitude approximative de 2,550 mètres. Je prends une vue sur les arêtes du Montseiti en face, et les deux Pointes du Grand et du Petit (Loydon et Grand-Assaly), qui paraissent à peine dans le brouillard ; puis, après une halte d'une demi-heure, nous descendons à droite par des gazons rocailleux, nous passons successivement deux branches du torrent le Mercuel, et, rejoignant le bon chemin du col du Mont, nous sommes, à 3 heures et demie,

aux chalets de la Motte (2,048 mèt.).

#### INDEX DE NOTRE ASCENSION DE L'ARCHEBOC

De Sainte-Foy aux granges du Plan4 h.	
Des granges du Plan au col du Lac-Noir	5
Du col du Lac-Noir à la Pointe de Suzzei1 h.	
De la Pointe de Suzzei à la Pointe d'Archeboc1 h.	

Montée: 7 h. 45 min.

Descente: 4 heures.

Mais n'oublions pas qu'à la montée le détour par le col du Lac-Noir et l'arête de la Pointe Maurin avait allongé notre excursion de plus d'une heure.

Des chalets de la Motte, il s'agissait maintenant de gagner ceux de la Sassière, où devaient nous attendre Bal et les provisions.

Les habitants, interrogés, ne voient rien de mieux à nous conseiller que l'escalade des arêtes de Montseiti par le sentier marqué sur la carte. Pour moi, je préfère aller faire le tour à la Crau, à la jonction des deux chemins venant de Sainte-Foy, et nous nous mettons en route à 3 h. 45 minutes. Mais au hameau des Côtes, comme nous nous arrêtions pour jeter un dernier coup d'œil sur ce cirque de verdures, animé par l'incessant mouvement des faneuses et des voitures de foin, on nous indique un chemin forestier qui doit contourner la croupe de la montagne, à mi-hauteur,

et nous amener promptement à destination. Nous le prenons, et nous avons le plaisir d'y rencontrer Borel qui, ayant monté nos provisions à la Sassière, revenait en hâte à la Motte prendre encore une charge de foin. Tout va bien, et nous suivons allègrement notre bon sentier qui découpe la partie supérieure de la forêt. Il n'est malheureusement pas entièrement achevé, et nous sommes à la fin obligés de descendre par de jolies pentes de myrtilles jusqu'au hameau de la Savonne, que nous atteignons à 5 heures.

De là, nous remontons par un sentier de traverse jusqu'aux chalets des Molettes (5 h. 30 min.), où nous retrouvons le chemin ordinaire de Sainte-Foy à la Sassière. Bientôt après la montée d'un nouveau barrage, auprès d'une petite chapelle, le vallon de la Sassière s'ouvre devant nous, dominé par les neiges de la Becca du Lac, et, à 6 heures, nous sommes à nos chalets (2,039 mètres).

## ASCENSION DE LA TETE DU RUTOR (3,486 MET.) PAR LE COL DE L'AVERNET (PREMIERE ASCENSION PAR LE VERSANT FRANÇAIS)

Bal et Borel nous ont installés dans le meilleur des chalets de la Sassière, chez un sieur Jean-Marie Favre, qui met sa grange pleine de vieux foin à la disposition de mes guides, et m'offre sa propre couchette, ce qui est un confort sur lequel je ne comptais pas.

Chenal, qui nous a montré aujourd'hui sa parfaite connaissance de la montagne, nous quitte pour redescendre chez lui avant la nuit, et me voilà à causer avec Bal. Quand je lui dis que de la Pointe de Suzzei j'ai bien examiné les passages à prendre pour nous élever au-dessus du lac de Saint-Grat, mais que le brouillard m'a empêché de voir si, du col de la Sassière, nous serions obligés de descendre jusqu'au lac, le malin chasseur hoche la tête, et m'affirme



Vallon et chalets de la Sassière de Sainte-Foy, dessin de Boudier, d'après une photographie de M.H. Ferrand.

que, sans presque descendre, on peut facilement rejoindre le chemin d'ascension, mais que nous n'aurons pas besoin d'aller jusque-là. « Si je vous ai bien compris, ajoute-t-il, vous voulez monter au Rutor par le versant de Saint-Grat, parce que c'est le plus près de la frontière, et qu'un seul touriste y a passé avant vous! Eh bien! que diriez-vous d'un chemin entièrement en France, et où personne n'a encore passé ? » Et sur ce, il me raconte qu'il a remonté, à la poursuite des chamois, la petite gorge qui s'ouvre au fond du vallon de la Sassière, et qu'il a vu que par la base des rochers de gauche (rive droite) on pourrait arriver sans peine au plateau du glacier supérieur. Son indication concordant avec une observation que j'avais faite du haut du Grand-Col, je lui parle du glacier qui doit tapisser cette gorge; mais, pour lui, le glacier est mauvais, presque impossible, et il tient à son passage par les rochers ; il m'en promet même un autre pour la descente, et me déclare qu'à défaut de tout intérêt autre que celui de l'examen du passage, une nouvelle reconnaissance sur la Becca du Mont est inutile, et qu'il faut attaquer demain le Rutor. Sur ces rassurantes affirmations, nous allons chercher le sommeil sans rêves de l'alpiniste fatigué.

Le 7 août, à 4 heures du matin, tout était sur pied dans le chalet de Favre. Il va descendre à Sainte-Foy avec sa famille pour entendre la messe, et nous remontera les provisions nécessaires à la journée de demain. Pour nous, après un simulacre de déjeuner, après avoir fait nos préparatifs de façon à pouvoir éventuellement passer la nuit à la cabane italienne, nous partons à 5 heures et demie, sous un ciel d'une pureté merveilleuse. Notre caravane se compose de quatre personnes, car, dès les premiers pas au sortir des chalets, un jeune homme se joint à nous, sous couleur de causer avec Bal. J'apprendrai plus tard que c'est un habitant de Sainte-Foy, instituteur dans une commune voisine, qui, désireux de prendre part à l'expédition

projetée, mais craignant un refus de ma part, a trouvé ce moyen hasardé de nous suivre en amateur. Le baromètre marque 595 millimètres, ce qui donne à son échelle orométrique une hauteur de 2,055 mètres, dépassant de très peu l'altitude réelle 2,039 mètres.

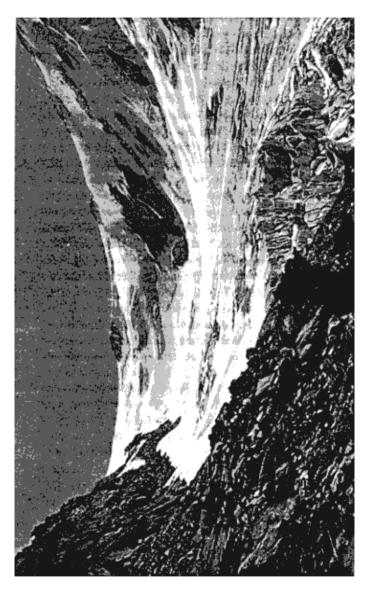
De même que beaucoup d'autres vallons supérieurs de la montagne, le vallon de la Sassière, plat, allongé, marécageux, présente tous les caractères d'un ancien lac. Ouatre torrents s'y réunissent. L'un d'eux est déjà resté en arrière sur notre gauche, c'est celui qui descend du Plan du Petit. Nous laissons à droite celui qui s'écoule en cascatelles du col de la Sassière, et nous nous dirigeons, en gardant toujours la rive droite, vers le fond du vallon, où se rejoignent les deux autres. Après avoir un peu dépassé leur confluent, nous franchissons sur un petit pont le torrent qui vient directement du Nord dans une gorge étroite tapissée de prairies rocailleuses, la gorge du Grand, nous dit Bal, et nous commençons à nous élever par de beaux pâturages au pied du contrefort qui la sépare de la gorge plus largement ouverte d'où s'écoule le torrent médian. Arrivés au pied du rocher, nous prenons à droite, et nous entrons nettement dans la combe dont je viens de parler, qui est la combe de l'Avernet. Nous suivons ainsi une sorte de terrasse, assez modérément inclinée, qui accompagne fidèlement la base du rocher, laissant même de ce côté une petite dépression, comme un fossé latéral, et à ces caractères je reconnais bien vite une très vieille moraine recouverte par la végétation. Ces gazons super-morainiques sont sillonnés de sentiers de bestiaux, et nous offrent ainsi un accès des plus commodes, tandis qu'en face de nous, de l'autre côté de la combe, se redressent des roches striées de couloirs et couronnées de dentelures qui sont le prolongement de la Becca du Lac, et nous séparent des prairies rocailleuses de Montseiti, où commence à se dessiner, après un assez large palier, la dépression qui vient du col de la Sassière.

En une heure trois quarts de cette marche facile et lente, nous arrivons au sommet des gazons. Là une terrasse très marquée indique un arrêt dans la marche de l'ancien glacier, nous atteignons les moraines plus récentes, et le glacier actuel vient expirer à peu de distance de nous, au milieu de la combe, par une dernière cascade de séracs. Nous nous arrêtons là (7 h. 15 min.), craignant de ne plus trouver d'eau, et nous y procédons à une solide collation. Le baromètre marque 566<sup>mm</sup>,5, nous sommes donc à peu près à 2.600 mètres d'altitude.

Repartis à 8 h. 15 min., nous montons maintenant tantôt par la moraine latérale, dont la surélévation indique un retrait assez considérable du glacier, tantôt par des pentes rocailleuses encore un peu gazonnées, qui alternent avec les escarpements de notre contrefort de gauche. Cette marche de flanc est peut-être la partie la plus pénible de toute l'ascension. A 9 heures nous sommes sur une terrasse rocheuse (2,800 mètres environ) qui forme comme un promontoire dans le glacier, et je m'y arrête pour prendre une double photographie, en amont et en aval, de la combe que nous remontons, et du beau glacier qui l'occupe. En face de nous, le glacier se profile sur l'azur du ciel par une courbe élégante qu'interrompt sur la droite un petit escarpement rocheux, dont, pour le moment, je ne soupçonne pas l'importance ; au delà, la glace reprend son empire, et s'élève graduellement jusqu'au sommet de la paroi opposée de notre combe, paroi qui n'est autre que les flancs de la Grande-Becca du Lac. Cette paroi est ellemême tapissée d'un revêtement complet de glaces, que trouent seulement, de-ci dé-là, de rares taches d'escarpements noirâtres, et Bal nous y montre quelques couloirs dont l'un lui rappelle un des pires dangers de son existence de chasseur. Entre nous et le col, le glacier ne paraît pas trop difficile, malgré, l'existence de crevasses assez nombreuses, mais tout à côté de notre station il

rachète une différence de niveau entre deux de ses plans par un des plus beaux chaos de séracs que j'aie pu examiner. Sur notre gauche la paroi se redresse au point de devenir impraticable ; en arrière, au delà de la partie basse du glacier et des moraines que nous venons de franchir, nous revoyons le plan de la Sassière, la Pointe d'Averne, et tout au fond les diverses dentelures de l'Aiguille-Rouge et de l'Aiguille Grive.

A 9 h. 10 min., de l'autre côté de notre promontoire, nous trouvons le glacier, et nous prenons la corde ; mais la pente est ici très douce, la neige suffisamment dure, et en nous tenant tout à fait au bord nous ne rencontrons que des fissures insignifiantes. J'ai fait prendre la tête à Roderon car le piolet de notre brave Bal, sorte de fourchette à deux dents, sert peut-être à assurer la marche de son maître, mais serait bien incapable de tailler le moindre pas. Cette précaution est d'ailleurs inutile ; même lorsque le glacier, après ce plateau, se redresse sensiblement, le simple choc du pied suffit en effet toujours à faire prise. L'ascension se poursuit ainsi sans incident, quand, à 10 h. 45 min., nous nous trouvons en présence d'un nouveau promontoire qui s'avance dans le glacier. Je voudrais le contourner, mais Bal, au contraire, qui semble préférer de beaucoup le rocher au glacier, insiste pour y prendre pied. En effet, la roche, de bon gneiss, est très solide, et, quoique passablement escarpée, se trouve fragmentée en escaliers, tandis qu'à côté de nous le glacier ouvre un dédale de crevasses béantes au milieu desquelles il faudrait louvoyer en perdant beaucoup de temps. Sur cette roche on progresse si rapidement et si facilement que nous la continuons tant que cela est possible, et, quand elle nous abandonne enfin au milieu de la neige, nous sommes au pied de la dernière pente (11 h. 20 min.).



Glacier de l'Avernet, reproduction par Boudier d'une photographie de M.H. Ferrand.

Ici le talus est d'une inclinaison remarquable, mais la neige, un peu ramollie par les rayons du soleil, nous laisse enfoncer jusqu'à mi-jambe. Nous montons en droite ligne, recevant en plein visage une réverbération intense qui nous brûle la peau, et dont les yeux de l'instituteur, non muni de lunettes, se ressentiront cruellement ; la joie du succès prochain nous pousse sans arrêts ; de chaque côté les parois de la combe s'abaissent, et à 11 h. 40 min. nous débouchons sur la ligne de partage des eaux, dominant un magnifique plan de glacier qui s'incline vers l'Italie. Le baromètre marque 514 millim., soit à peu près 3,230 mètres.

En face de nous se dresse une pointe aiguë : sur notre droite le glacier se relève par une pente encore assez rapide jusqu'à un petit monticule rocheux qui donnait tout à l'heure sur notre vallon d'ascension, et la ligne qui rattache ce monticule à la pointe aiguë borne tout près notre horizon. Il faut y monter en prenant les précautions nécessitées par une crevasse qui s'entrebâille, et quand, à 11 h. 55 min., nous arrivons sur le monticule rocheux, un cri de joie nous échappe : nous dominons maintenant tout le grand glacier du Rutor, tout s'éclaircit pour nous, et nous nous trouvons précisément au point où nous voulions arriver.

On sait qu'un pli rocheux redressé, une dentelure aiguë de peu de longueur, appelée les Vedettes ou les Flambeaux du Rutor, divise le grand glacier du Rutor en deux branches, en deux plateaux inclinés dont l'un est un peu plus élevé que l'autre. La pointe aiguë qui nous était apparue tout d'abord était précisément la Vedette méridionale (3,332 mèt.); le col auquel nous étions parvenus en premier lieu faisait communiquer notre glacier d'accès, dit glacier de l'Avernet sur la carte française, avec le plateau occidental et inférieur du glacier du Rutor, et nous nous trouvons maintenant au point de suture du pli des Vedettes avec la ligne du partage des eaux, qui n'est ici que le bord Sud-Ouest à peine relevé du grand plateau du Rutor. Dès lors notre col frontière

reçoit naturellement le nom de col de l'Avernet, et une dépression de quelques mètres qui, entre nous et la Vedette méridionale, fait communiquer les deux plateaux du Rutor, devient le col des Vedettes (3,245 mèt. environ). Notre station, le Nœud des Vedettes, est à peu près à 3,260 mètres; et je me hâte d'y dresser l'appareil, tandis que Roderon et Bal préparent à nouveau la corde qui nous paraît nécessaire pour le long trajet à faire sur le plateau supérieur du Rutor.

Du côté de l'Est, nous avons sous les yeux cet immense plateau, de l'autre côté duquel nous apercevons, surgissant de l'uniforme manteau de neige, la double pointe de la Testa del Rutor. En remontant vers le Nord, la ligne d'horizon s'abaisse à la dépression du col du Rutor où nous distinguons le toit pointu de la cabane italienne, puis elle se relève à la saillie peu importante du Château-Blanc, et elle fuit avec les Doravidi. Vers le Sud, elle descend à la très large ouverture du col de Saint-Grat, remonte au dôme de la Becca du Lac, et vient à nous par les dentelures qui nous dominaient tout à l'heure. Inutile de reparler, à l'Ouest, du glacier et de la combe de l'Avernet dont nous sortons ; mais, au Nord-Ouest et au Nord, le panorama est intéressant. C'est d'abord, de l'autre côté du col de l'Avernet, le sommet des roches escarpées que nous avons côtoyées durant notre ascension, et qui s'épanouissent ici en une gibbosité glacée, cotée 3,236 mètres sur la carte italienne, que nous dominons en effet, et qu'il convient d'appeler Pointe de l'Avernet, nom que la carte sarde applique par erreur et par superfétation au Grand-Assaly. Puis, derrière, vient une dépression dont nous ne voyons pas le fond, au delà de laquelle se relèvent deux pics escarpés, ceux que la carte française nomme Pointe du Grand (3,154 mèt.), et Pointe du Petit (3,164 mèt.). Pardessus ces pics, comme par-dessus la descente du plateau inférieur du glacier du Rutor, toute la chaîne du MontBlanc s'étale dans son étincelante majesté, et au Nord-Nord-Est notre regard se heurte à la fière Vedette, dont l'ascension ne serait d'ici ni longue ni difficile.

Mais tel n'est pas notre but, pour le moment du moins, et nous avons trop d'impatience d'aborder la belle *Testa del Rutor* pour nous attarder à ce hors-d'œuvre, quelle qu'en eût pu être l'importance. Le plateau formant une conque, nous ne pouvons nous diriger en ligne droite, ce qui nous ferait descendre pour remonter, et nous nous mettons en route, suivant une grande ligne courbe qui doit nous maintenir à la même hauteur en faisant tout le contour du plateau. Nous passons ainsi presque au col de Saint-Grat, et nous croisons des traces qui en viennent. A 1 heure nous sommes au col du Rutor, à la cabane Defey. Le baromètre marque 506 millimèt., ce qui nous donne une altitude approximative de 3,350 mètres : c'est bien là la cote que lui attribue M. Bobba<sup>1</sup>.

Placé exactement sur le col, à l'arrivée du chemin qui monte de Valgrisanche par l'Arp-Vieille, le refuge du Club Alpin Italien est bâti en bonne maçonnerie, comme les refuges du Club Alpin Français, et tapissé à l'intérieur d'un confortable revêtement en planches bouvetées comme ceux de la Société des Touristes du Dauphiné. Un grand lit de camp en occupe le fond, et son mobilier consiste en un poêle, une table, des bancs, des gobelets, des cuillers, et un registre pour les visiteurs. La porte est tournée du côté de l'Est, et la dernière tourmente l'avait garnie d'un placage de neige que nous dûmes déblayer pour entrer. Nous nous installons autour de la table, et nous procédons à un déjeuner dont le besoin commençait à se faire sentir ; puis, laissant là nos sacs, et n'emportant que l'appareil photographique et la corde, à tout hasard, à 1 h. 50 min.

<sup>1</sup> Bollettino del Club Alpino Italiano, vol. XXIV, année 1890, p. 94, in fine.

nous commençons la montée de l'arête qui se relève doucement au Sud jusqu'à la Testa.

On longe, dans ce trajet, des escarpements qui dominent le Val Grisanche, et sur lesquels s'avance une corniche de neige, et on arrive, sans l'ombre d'une difficulté, à un renflement rocheux au pied de la dernière tour.

Cette dernière tour, séparée du renflement par une fissure de 5 à 6 mètres de profondeur, présente seule quelques pas scabreux, et bientôt nous sommes groupés au sommet (2 h. 20 min.). Sur l'étroite plate-forme se trouve une petite pyramide renfermant les cartes de nombreux ascensionnistes italiens, notamment celles de Bobba et de Vaccarone, et de plus on y a scellé une singulière carcasse en fer, représentant une petite tour carrée, haute d'environ l<sup>m</sup>,50. Le baromètre y marque 498<sup>mm</sup>,25, soit à peu près 3,480 mètres : le nivellement de l'État-major italien lui donne 3,486 mètres.

De ce point la vue est merveilleuse, mais il n'est pas possible d'y équilibrer l'appareil, et je reviens, non sans quelque peine, sur le renflement dont je viens de parler et où mon baromètre marque 3,465 mètres. Là, je relève un tour complet d'horizon. Le sommet du Rutor, s'il n'est pas très aigu, est très isolé, et de toutes parts on domine jusqu'à de très grandes distances.

Ce qui attirait tout d'abord mes regards, c'était, en plein Sud, cette mer de glaciers qui rayonnait tout autour du beau glacier de la Gliairetta couché au fond du Val Grisanche, et les cimes qui se pressaient au-dessus de lui, cimes dont j'avais gravi les principales au cours de mes précédentes campagnes. J'admirais ainsi l'étincelante Tsanleleina, le Bec de la Traversière, la crête de la Sassière, et la longue arête dans laquelle je distinguais en raccourci la Grande et la Petite-Sassière, la Pointe des Pattes de Chamois et la *Becca di Suessa*. Sur le haut éperon de Pierre-Pointe se détachaient la *Punta Maurin*, les trois cimes d'Ormelune

avec le beau glacier allongé à leurs pieds, s'abaissant peu à peu jusqu'au col du Mont, tandis que dans le ciel la Grande-Motte et la Grande-Casse se laissaient apercevoir parmi quelques brouillards flottants, et préparaient la splendide vision du Mont-Pourri dominant tous ses satellites. Plus près de nous s'arrondissait la grosse masse de la Becca du Mont, se rattachant par le col de la Sassière aux grands escarpements de la Becca du Lac. Alors commençait l'immense nappe de glaces qui s'avançait jusqu'à nos pieds, et d'où nous voyions émerger la grosse Pointe de l'Avernet, la Pointe de Loydon, le Grand-Assaly, et, plus près, la dent de la Vedette méridionale, tandis qu'au second plan se montrait le Roc-Rouge surmonté, de la Louïe-Blanche, et qu'à l'horizon se dessinaient les crêtes des Rousses, de la Miravidi, de la Pointe de Léchaud, etc., tout le massif de la Seigne précédant la sublime chaîne du Mont-Blanc qui, de l'Aiguille des Glaciers au Mont-Dolent, se révélait tout entière à nos yeux.

En plein Nord, cet horizon merveilleux se continuait par le Grand-Combin, et toutes les pointes des grandes Alpes fuyant jusqu'au delà du Mont-Rose, tandis que les barrières de notre glacier reprenaient à la Doravidi-Nord et à la Doravidi-Sud, et se continuaient par les crêtes du Château-Blanc pour venir se souder à nous.

A l'Est nous dominions, à une grande profondeur, tout le Val Grisanche, dont nous nous amusions à compter les hameaux, et de l'autre côté se dressaient des cimes italiennes peu familières à nos regards. Dans le lointain, la *Becca di Nona* et le Mont Emilius, puis, en descendant vers le Sud, la svelte Grivola qui précède le long massif du Grand-Paradis, sont assez facilement reconnaissables. Ces points de repère nous aident à déterminer plus près de nous la *Becca di Tos* et son glacier, la *Punta di Feluma* et, derrière elle, la *Punta Bioula*, presque directement sous la Grivola, puis, au Sud de la direction du Grand-Paradis, la

grande Becca de l'Invergnan (3,608 mèt.), derrière la croupe de laquelle se profile l'arête des Levanna, puis les monts Bassac qui laissent entr'apercevoir la Ciamarella, et enfin de nouveau la Tsanteleina.

Je ne cite que les points principaux, que les cimes qui s'imposent à nos regards ; mais, autour de nous, quel infini amoncellement de chaînes, quelles pointes sans nombre ! Rarement j'ai senti plus juste que dans cette transparente pureté de l'air la classique comparaison avec les vagues de la mer.

J'observe notamment que l'on voit d'ici très distinctement la ville d'Aoste, et avec la jumelle on en compterait les maisons.

Il faut enfin s'arracher à ce prestigieux spectacle, et à 3 h. 10 min. nous reprenons le chemin de la cabane que vingt minutes suffisent pour rejoindre. Mais il est déjà 3 heures et demie, et la journée me parait bien avancée pour commencer une nouvelle descente : volontiers j'emploierais le reste de l'après-midi à une ascension du Château-Blanc et de la Doravidi-Sud, et je coucherais au refuge, remettant à demain la descente aux environs du Grand-Assaly. Tel n'est pas l'avis de Bal, qui me fait remarquer que nous n'avons point de bois pour alimenter le poêle, et que la nuit serait très froide à cette altitude. Nous ne pouvons plus aller faire le tour par le col du Petit, mais il me promet, par le col du Grand, un passage facile et rapide. Après avoir tout remis en ordre, et noté notre ascension sur le registre, nous quittons le col et le refuge du Rutor à 3 h. 45 minutes.

Prenant le contre-pied de nos traces, nous refaisons tout ce merveilleux circuit du grand plateau du Rutor, admirant sous un angle différent les jeux de la lumière sur ces glaces étincelantes, et nous sommes de retour à 4 h. 10 min. au col des Vedettes, et à 4 h. 15 min. au col de l'Avernet.

En quelques minutes nous remontons à la Pointe de l'Avernet (3,236 mèt.), et alors s'ouvre à nos yeux une

nouvelle vallée ou combe semblable à celle par laquelle nous sommes montés, venant aussi du Plan de la Sassière, tapissée comme elle dans sa partie supérieure d'un glacier très crevassé, située entre l'arête des contreforts de notre Pointe de l'Avernet et la belle pyramide du Grand ou Pointe de Loydon (3,154-3,148 mèt.), et correspondant, par un large col de neiges, avec le plateau inférieur du glacier du Rutor. Nous tenant toujours à gauche, au plus près de l'arête, pour éviter les crevasses, nous descendons à ce col de Loydon (3,045 mèt.), faisant ainsi, au sommet du plateau inférieur, un trajet comparable à celui que nous venons de faire sur le plateau supérieur du glacier. Mais à la selle de neige (4 h. 45 min.), mon guide ne s'arrête pas pour prendre, comme je m'y attendais, la descente par le glacier de Loydon : décidément la glace n'a pas ses préférences. Il nous fait continuer l'arête en remontant maintenant vers la pyramide, et nous côtoyons une crête dentelée qui fait saillie de la nappe glaciaire. Enfin, à une dentelure un peu plus prononcée que les autres, et qui ressemble à une sorte de porte, presque au pied de la muraille de la Pointe, il déclare que nous sommes au col du Grand, et qu'il n'y a plus qu'à descendre (5 heures).

Sous nos pieds, au Sud-Ouest, s'ouvre un couloir de débris et de rocailles d'une mirifique inclinaison, et qu'on voit aboutir au bas à la moraine en dessous du glacier dont les crevasses paraissent ici des moins engageantes. Et certainement Bal nous avait ainsi trouvé le meilleur passage, au moins pour la descente ; car, sauf la crainte de se faire rouler des pierres les uns sur les autres, cette terrible pente ne présente aucun danger, et à 5 h. 45 min. nous arrivions au bas de la moraine, sur les premiers gazons (B = 550 millim., environ 2,700 mèt. d'altitude). Nous nous y arrêtons quelques instants pour faire une nouvelle collation ; puis, remis en marche à 6 h. 13 min. par de bonnes prairies nous atteignons un petit replat marécageux,

encore un ancien lac morainique, appelé le Plan du Grand, où paissent de nombreuses génisses. Sur le ressaut que forment les restes du barrage, j'installe encore une fois l'appareil pour une dernière photographie de cette combe de Loydon dorée par le soleil couchant. Puis, à 6 heures et demie, nous reprenons la descente par des prairies rocailleuses effort rapides, en nous tenant toujours sur la rive droite du ruisseau qui tombe de cascades en cascades à côté de nous. Vers 7 heures un replat ou palier donne un moment de répit à nos jarrets, puis la pente recommence, et nous voilà dans la gorge étroite et escarpée que nous avions laissée à gauche ce matin. A l'extrémité des contreforts de la Pointe de l'Avernet, nous rejoignons notre chemin d'ascension, et, dévalant par les dernières prairies, traversant d'un pas rapide les marécages du Plan de la Sassière, nous rentrons à 7 heures et demie dans le chalet de Favre au moment où la nuit commence à tomber.

En revenant, je demandais à Bal pourquoi les gens du pays avaient appelé ces deux pyramides Pointe du Grand et Pointe du Petit, si mal à propos que le Petit se trouvait plus élevé que le Grand. Sa réponse, toute naturelle d'ailleurs, fut qu'on les avait baptisées avant de les avoir mesurées, et que, du Plan de la Sassière, la plus rapprochée paraissait de beaucoup la plus élevée. L'explication est exacte, mais elle n'en prouve que mieux la nécessité de ne pas admettre, comme l'a fait la carte de l'Étal-major français, cette nomenclature basée sur une erreur d'optique, et d'adopter les noms employés en Italie, Pointe de Loydon et Grand-Assaly.

Au chalet nous retrouvons Favre et les provisions fraîches qu'il nous a montées, et, après une courte réfection, après avoir pris congé de notre compagnon improvisé, l'instituteur, qui va encore descendre ce soir même à Sainte-Foy, tout fier de sa participation à cette belle course, nous allons chercher de bonne heure un sommeil réparateur.

L'excursion ainsi faite, et dans laquelle l'intelligence de Pierre Bal et sa connaissance des lieux m'avaient si bien secondé, est certainement la première ascension à la Tête du Rutor par cet itinéraire. Mais est-elle neuve de tous points ? Je le crois, car MM. Mathews et Jacomb, avec les guides J.-B. et Michel Croz, le 13 août 1861<sup>1</sup>, et plus tard M. H. B. George dans l'été de 1875<sup>2</sup>, semblent bien avoir descendu du Rutor par cette combe de l'Avernet, mais ils y auraient trouvé de très grandes difficultés en raison de la rapidité des pentes et de la largeur des crevasses, et ils en ont fait un tableau qui a fait croire à une quasi inaccessibilité de ces parois<sup>3</sup>. Or, la caractéristique au contraire de mon itinéraire est une très grande facilité : pas

\_

Dans le premier (*Peaks*, *Passes and Glaciers*, *ut supra*), M. Mathews mentionne son départ à 10 h. 20 min. du Pic au Nord de la Tête du Rutor, sa tentative de descente par le col de Saint-Grat, puis il continue : « En gagnant le pied du rocher couronné d'une pyramide, et situé droit en face du pic que nous avions gravi\*, nous vîmes une vallée profonde s'ouvrir sur notre gauche. Elle était entourée à sa naissance de pentes de neige d'une raideur terrible, séparées par une immense *bergschrund* du plateau inférieur de ce glacier, où la pente était moins forte. Nous fûmes obligés de tailler beaucoup de marches, et de faire un long détour pour atteindre un endroit où il nous fût possible de franchir cette crevasse. Au delà, nous pûmes nous livrer à la glissade, et enfin nous arrivâmes à la partie la moins inclinée du glacier. A 3 heures de l'après-midi, nous atteignîmes une ancienne moraine sur la rive gauche du glacier, près de son extrémité; nous y passâmes une heure à dîner, puis nous descendimes à la magnifique alpe de la Sassière de Sainte-Foy. » (13 août 1861.)

de crevasses, pas de taille de marches, pas d'escalade. J'ai donc évidemment pris un passage différent du leur, nouveau par conséquent, et c'est pour qu'il devienne une route habituelle pour nos collègues vers ce merveilleux plateau, vers cet admirable belvédère du Rutor, que je l'ai décrit avec tant de détails

M. l'abbé Gorret, dans son Excursion sur le glacier du Rhutor, le 21 juillet 1868¹ et dans son Guide de la Vallée d'Aoste², a bien eu la prescience d'une descente possible par cette dépression vers la Sassière ; il parle aussi, dans son Guide, de l'existence du col d'Assaly, et de ceux du Petit et

A quatorze ans de là, M. George semble avoir trouvé la montagne dans de meilleures conditions. Il écrit dans l'*Alpine Journal*: « Nous sommes descendus du Ruitor à Sainte-Foy pour la première fois, je crois, depuis que M. Mathews a ouvert cette route. Comme il y avait beaucoup de neiges, nous n'avons pas éprouvé de difficultés, si ce n'est l'*extrême* inclinaison de la pente que nous avons descendue, et nous avons gagné le pied du glacier en deux heures depuis notre départ de la cime du pic. » (Juillet 1875.)

Comme on le voit, M. George ne donne aucun détail de direction, et s'en réfère à M. Mathews. Or, en admettant, comme je le crois, que nous ayons suivi le même vallon, celui-ci spécifie qu'il a atteint la moraine sur la rive gauche du glacier, tandis que moi j'ai serré au plus près la rive droite de la combe. Ils doivent avoir pris la descente entre le Nœud des Vedettes et la pointe 3,359, et c'est ce qu'ils ont appelé ensuite col de la Becca du Lac. Quant à moi, je suis arrivé entre le Nœud des Vedettes et la Pointe 3,236, et c'est ce que j'appelle le col de l'Avernet. Ce n'est donc ni la même route d'ascension, ni le même passage sur la chaîne frontière. Du reste, en venant comme M. Mathews du col de Saint-Grat, c'est bien à cette sorte de dépression vers la pointe 3,359 qu'on est naturellement amené à chercher la descente, sans penser à franchir la remontée que forme le Nœud des Vedettes. C'est peut-être autant au fait que nous prenions le trajet à la montée qu'aux reconnaissances antérieures de Bal, que je dois d'avoir suivi ce bon et nouveau chemin. Je ne connaissais pas, du reste, au moment de mon excursion, les récits de MM. Mathews et George, ni la direction de leur descente.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Peaks, Passes and Glaciers, 2<sup>e</sup> série, II, pp. 388 et suiv.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Alpine Journal, vol. VII, n° 51, p. 400.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Pour que mes lecteurs puissent en juger en connaissance de cause, voici la traduction des récits auxquels je viens de faire allusion.

<sup>\*</sup> C'est-à-dire le pied de la Vedette, en face de la Doravidi-Sud (Pic n° 4 de la nomenclature de Ball), et non pas, comme le croit le *Guide Ball (Western Alps*, p. 176), le Grand-Assaly, qui est bien loin d'être vis-à-vis de la Doravidi-Sud. (Voir à ce sujet la feuille n° 41, Val Grisanche, de la nouvelle carte italienne.)

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Bollettino del Club Alpino Italiano, vol. IV, année 1869, n° 14, pp. 14 et 15.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> GORRET et BICH, *Guide illustré de la vallée d'Aoste*, 1877, p. 407.

de la Louïe-Blanche (qu'il écrit la Lys-Blanche). Bobba, dans son étude sur le massif du Rutor<sup>1</sup>, signale comme connue depuis longtemps la voie du col de Loydon; mais tout cela n'a trait qu'à des racontars de chasseurs, de chamois, et nulle part, pas même dans le récent *Guide* de Ratti et Casanova<sup>2</sup>, plus inexact d'ailleurs sur ce point que son prédécesseur, on ne trouve la mention d'une excursion sur ce versant, ni la description détaillée de ces passages. Je crois donc pouvoir maintenir la priorité de mon ascension et celle de ma descente, et suis heureux d'avoir ainsi pu ouvrir à mes collègues deux intéressantes voies d'accès vers une belle montagne qu'ils négligeront peut-être moins à l'avenir.

#### INDEX DE L'ASCENSION DU RUTOR

De Sainte-Foy aux chalets de la Sassière	n. 1. 1.
Montée : 10 h. 10 min.	
Du sommet de la Tête du Rutor au col	1.
Descente: 6 h. 35 min.	
TOTAL16 h. 45 min.	

<sup>1</sup> Bollettino del Club Alpino Italiano, vol. XXIV, année 1890, p. 100.

Si l'on couche comme je l'ai fait à la Sassière, l'excursion revient à des proportions normales, et d'ailleurs, si bien je ne crois pas que l'on puisse descendre plus rapidement que je ne l'ai fait, il ne serait pas difficile de gagner une heure ou une heure et demie sur mon ascension, qui a été faite très lentement, suivant mon habitude.

#### H. FERRAND,

Membre du Club Alpin Français (Section de Tarentaise et du Mont-Blanc).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> RATTI et CASANOVA, Guida illustrata della valle d'Aoste, 1888, p. 335